

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

CONSEIL
MUNICIPAL
DU 29 MARS 2024

UN CONTEXTE AGGRAVANT – LA BAISSSE DES DOTATIONS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FSRIF	957 619	957 619	957 619	997 692	1 516 834	1 621 224	1 606 862	1 516 358	1 466 915	1 376 801	1 409 743
FPIC	160 346	241 205	328 037	339 901	395 745	384 394	364 263	368 896	181 534	-56 964	-181 487
DGF	5 666 731	5 440 867	4 734 656	3 971 855	3 510 201	3 441 932	3 339 408	3 292 662	3 152 259	3 055 812	3 100 354
DSU	1 360 446	1 378 132	1 390 535	1 404 440	1 596 792	1 714 001	1 811 767	1 908 941	1 987 254	2 063 430	2 142 441
Total des 4 dotations	8 145 142	8 017 823	7 410 847	6 713 888	7 019 572	7 161 551	7 122 300	7 086 857	6 787 962	6 439 079	6 471 051
Variation (N) – (N-1)		-127 319	-606 976	-696 959	305 684	141 979	-39 251	-35 443	-298 895	-348 883	31 972

Le montant des dotations a diminué d'environ 1,6 millions d'euros en 10 ans.

Une importante diminution de la DGF est constatée entre 2015 et 2017.

FSRIF = Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France - FPIC = Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

DGF = Dotation Globale de Fonctionnement - DSU = Dotation de Solidarité Urbaine

UN BUDGET JUSQUE LÀ MAITRISE GRÂCE À DES :

- **Actions financières :**

- recherches de subventions,
- mesures d'économie dans les dépenses de fonctionnement de la collectivité,
- maîtrise de la masse salariale.

- **Actions administratives :**

- réorganisation et optimisation des services,
- et fermeture du service des aides à domicile programmée en septembre 2024.

PRINCIPALES OPTIMISATIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2015 ET 2023

OPTIMISATION DE RECETTES	MONTANT
Gestion courante	141 800
<i>Rattrapage redevances domaine public et charges récupérables locaux Pole Emploi en 2015</i>	<i>141 800</i>
Produits particuliers	873 839
<i>Création taxe de séjour en 2016 jusqu'en 2019</i>	<i>453 400</i>
<i>Extension TLPE de 2017 à 2023</i>	<i>241 900</i>
<i>Valorisation travaux régie en 2022</i>	<i>178 539</i>
Cessions immobilières (2017-2023)	4 888 100
<i>Ventes parc privé de la Commune appart Lingenfeld-Serpentine-V Hugo, stat Belvédère-G Philipe, terrains G Philipe-Chemin Pte Voirie, coques A Guedon, Paradise Billard</i>	
TOTAL	5 903 739

PRINCIPALES RÉDUCTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2015 ET 2023

REDUCTION DE DEPENSES	MONTANT
Gestion de la dette	- 411 900
<i>Refinancement emprunt structuré en 2015-diminution des intérêts en 2016</i>	- 385 000
<i>Renégociation d'un emprunt en 2016</i>	- 26 900
Réduction des dépenses de gestion	- 924 073
<i>fin bail locaux ST administratifs en 2015</i>	- 90 000
<i>17 postes non remplacés de 2015 à 2021</i>	- 742 573
<i>résiliation contrats informatiques en 2022-2023</i>	- 91 500
<i>Poursuite de raccordement géothermie Beauregard, Brassens, CVE et Bel Air (2015 à 2021)</i>	
TOTAL	- 1 335 973

IMPACT DE L'INFLATION SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement	2021	2022	2023*	Observation
Montant	29 461 057	30 658 891	31 906 000*	
Evolution N / N-1	+ 1,04%	+ 4,07%	+ 4,07%	Soit + 9,42 % 2023-2021
Dépenses supplémentaires	+ 302 021 €	+ 1 197 834 €	+ 1 247 109 €	+ 2 746 964 € cumulés 2021 - 2023

IMPACT DE L'INFLATION SUR LES FLUIDES

Evolution du coût des fluides	2020	2021	2022	2023	Observations
Eau	151 360	132 466	167 855	160 745	
Énergie – Électricité	806 470	893 282	895 977	1 540 660	
Chauffage urbain	395 496	438 517	514 419	624 535	
Total des fluides de l'année concernée	1 353 326	1 464 264	1 578 250	2 325 941	
Variation (N) – (N-1)		+ 8,20%	+ 7,78%	+ 47,37%	Cumulé 2020 – 2023 = 71,87%

- En 3 années, le budget des fluides a augmenté de plus de 70 % malgré les efforts de la commune (installation de dispositifs LED, temporisateur d'éclairage, adaptation de l'intensité de l'éclairage public en fonction des différents horaires).
- En 2023:
 - consommation électrique - 15% → montant acquitté + 30%.
 - consommation de gaz – 15% → montant acquitté + 250%

L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DES TAUX DES LIGNES DE TRÉSORERIE

Intérêts des lignes de trésorerie acquittés par la commune	2020	2021	2022	2023
Montant en € TTC	13 080,04	12 703,75	20 054,85	234 776,28

- Ces prêts sont destinés à obtenir de la trésorerie en attendant l'encaissement de recettes.
- Leur taux est passé de
 - -0,58% jusqu'en juillet 2022, avec la possibilité de bénéficier de contrat à taux fixe
 - à 3,9% depuis septembre 2023 avec quasi exclusivement des contrats à taux variable.

DES RECETTES COMMUNALES LIMITÉES

- 22 années consécutives de non augmentation des taux d'imposition communaux
- Seules les bases ont été réévaluées chaque année

	2021	2022	2023	2024
Evolution des bases fiscales par rapport à l'année précédente	+ 0,2%	+ 3,4%	+ 7,1%	+ 3,9 %
Cumul	+0,2%	+ 3,61%	+ 10,96%	+ 15,29% 2021-2024
Supplément de recettes fiscales	+ 415 945€	+ 437 724€	+1 285 314 €	+ 2 138 983€ cumulés 2021-2023

- Facturation usagers : perte de recettes estimée à 920 000 € en 2020 (crise sanitaire).

UNE HAUSSE DES DEPENSES PLUS RAPIDE QUE L'ÉVOLUTION DES RECETTES

- La synthèse des résultats des tableaux précédents (pages 9 et 6) montre cette évolution :

Synthèse des évolutions	2021	2022	2023	Cumulé 2021-2023
Supplément de recettes fiscales (p9)	+ 415 945 €	+ 437 724 €	+ 1 285 314 €	+ 2 138 983 €
Dépenses supplémentaires (p6)	+ 302 021 €	+ 1 197 834 €	+ 1 247 109 €	+ 2 746 964 €
Solde	+ 113 924	- 760 110	+ 38 205	- 607 981

- Le résultat négatif illustre la diminution de la capacité de la commune à prendre en charge l'évolution des coûts de fonctionnement,

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MAITRISÉ MAIS FRAGILE

- Le dégrèvement de 2 ans sur les bases fiscales voté par le Parlement en 2021 pour les nouveaux logements, retarde la perception de la totalité des ressources fiscales.
- En 2024, la Commune percevra 169 872 € supplémentaires de bases fiscales.
- Sans ce dispositif, la ville aurait perçu environ 76 000 € par an de recettes fiscales supplémentaires depuis 2022.
- Depuis la crise sanitaire, grâce à une politique budgétaire volontariste, la section de fonctionnement est en quasi équilibre.

Année	2020	2021	2022
Résultat de la section de fonctionnement	- 9 252,25	+ 16 882,79	- 261 712,37

L'ÉVOLUTION PRINCIPALE DU BUDGET 2024

LA RÉÉVALUATION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

- Aujourd'hui, après avoir activé tous les leviers à sa disposition, la Commune est dans l'obligation de réévaluer le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) afin d'obtenir de nouvelles ressources fiscales pour financer les dépenses de fonctionnement, non compensées par les recettes actuelles.

PRÉSENTATION DE L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE

UN NIVEAU DE RESSOURCES INSUFFISANT POUR FINANCER LES DÉPENSES 2024

- L'évolution des ressources en 2024, au regard des données corrigées 2023, montre l'insuffisance des recettes fiscales

Evolutions	2023	2024	Evolut ^o	Observations
Produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires	174 821*	181 640	+ 6 818	* Le produit 2023 de la THRS a été corrigé (surplus de ressources à constater au Compte Administratif 2023) afin de rétablir les calculs sur des bases plus réalistes
Produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties	11 976 595	12 318 365	+ 341 770	Evolution suivant inflation 3,9% diminuée d'1/3 du fait des bases non revalorisées (Base 2023 = 26 454 346 + 680 934 d'évolution = 27 135 281) + Fin d'exonération suivant état 1387 de 2023 / nouveaux logements (+ 190 285) Soit un total de base retenu de 27 325 566
Produit de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	26 740	27 782	+ 1 042	
Produit Majoration de THRS - Nouvelle ressource		90 820	+ 90 820	Suite à délibération de septembre 2023
Total des produits d'imposition	12 178 157	12 618 607	+ 440 450	
<i>Effet du coefficient correcteur (ECC)</i>	<i>817 979</i>	<i>849 880</i>	<i>+ 31 901</i>	
Total des recettes fiscales	12 996 136	13 468 487	+ 472 351	

EVOLUTION DES DÉPENSES INSCRITES AU BP 2024

Ajustements impératifs des dépenses à prendre en compte	Montant budgété
Entretien des stades	+ 114 000 €
Augmentation coût des contrats assurances	+ 30 000 €
Ajustement subvention CCAS	+ 40 000 €
Autres ajustements budgétaires (Intendance, Communication JO, Politiques éducatives, Achats, etc.)	+ 148 000 €
Intérêts 1 ^{ère} année pour un emprunt de 6 000 000 € (taux de 4,22% Ex/Ex sur 25 ans)	+ 250 000 €
Amortissements complémentaires (2023 = 2 891 000 € / 2024 = au moins 3 145 000 €)	+ 259 000 €
<i>Protocole transactionnel avec la société GERAUD (ancien gestionnaire du marché couvert)</i>	+ 90 000 €
<i>Charges sur la commune découlant des Jeux Olympiques à la base de Vaires-Torcy (organisation de la circulation pendant les jeux notamment)</i>	+ 55 222 €
Sous-total (I) :	+ 986 222 €

A l'exception des 2 dernières lignes, la plupart de ces dépenses impacteront chaque année l'équilibre général du budget (emprunt, ligne de trésorerie et autres charges incontournables)

IMPACTS SUBIS SUR LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Année	2020	2021	2022	2023
Masse salariale	20 737 731	21 330 158 €	22 553 162 €	22 895 273 €
Variation (N) – (N-1)		+ 592 427 €	+ 1 223 004 €	+ 342 111 €

<i>Evolution de la masse salariale en 2024</i>	Ajustement BP
Plan de réduction de la masse salariale : effet année 2024	- 448 491 €
Revalorisations 2023 du point d'indice	+ 351 149 €
Augmentations 2023 du SMIC	+ 45 201 €
Fin Ségur en raison de la fermeture du service aide à domicile pour le 31/08/2024	- 9 000 €
GVT - Glissement Vieillesse Technicité	+ 81 931 €
Augmentation régime indemnitaire	+ 24 000 €
Augmentation du coût de l'assurance statutaire	+ 37 009 €
Organisation des élections européennes	+ 10 000 €
Allocation chômage	- 3 000 €
Indemnités cherté de vie sur congés bonifiés	- 3 953 €
Nomination stagiaires 2024	+ 31 552 €
Rupture conventionnelle	- 3 914 €
GUSO	- 7 474 €
Indemnités de licenciement (inaptitude définitive pour raison de santé)	+ 27 206 €
Sous-total (II) :	+ 132 216 €

PRESTATIONS À INTÉGRER EN 2024

Ajustements impératifs des dépenses à prendre en compte	Montant inscrit
Sous-total (I) :	+ 986 222 €
Sous-total (II) :	+ 132 216 €
Total des dépenses à prendre en charge :	+ 1 118 438 €

Ces dépenses doivent impérativement être financées.
Cependant les ressources nouvelles sont insuffisantes

Synthèse	Montants
Ressources nouvelles (p14)	+ 472 351 €
Dépenses nouvelles :	+1 118 438 €
Besoin à financer par des ressources nouvelles	- 646 087 €

RECETTES DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI APRÈS CHANGEMENT DE TAUX

Bases 2024 Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taux d'imposition actuel	Produit TFPB 2024
27 325 566	45,08%	12 318 365

Pourcentage d'augmentation du taux	Taux d'imposition final	Produit fiscal projeté	Complément de ressources 2024
6,00%	47,78%	13 057 467	+ 739 102

MONTANT DES RECETTES DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI APRÈS CHANGEMENT DE TAUX

Synthèse	Montants
Besoin à financer par des ressources nouvelles	- 646 087 €
Complément de ressources 2024	+ 739 101 €
Solde	+ 93 014 €

- Les prévisions des recettes fiscales permettront de couvrir l'ensemble des besoins identifiés au stade du budget primitif.
- Le modeste excédent (0,25% du montant des recettes) permettra d'ajuster en cours d'année le budget.

IMPACT DU CHANGEMENT DE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI POUR LES HABITANTS

Logement	Base 2023	Produit communal 2023	Taux 2024	Base 2024	Produit communal 2024	Evolution totale	Impact revalorisation Etat	Impact futur taux ville
Type 1	4 376	1 973	47,78%	4547	2 173	200	79	121
Type 2	1 463	660	47,78%	1520	726	67	26	41
Type 3	2 454	1 106	47,78%	2550	1 218	112	44	68

- Caractéristiques des logements pris en exemple
- Type 1 : correspond à une maison de ville 145 m² avec terrain de 540 m²
- Type 2 : correspond à un studio de 32 m² avec terrasse de 10 m² et terrain de 20 m²
- Type 3 : correspond à la valeur locative moyenne des locaux d'habitation ordinaire à Torcy

COMPARATIF DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE 2023

Commune	Dernière population légale (2021)	Taux TF 2023	Commune	Dernière population légale (2021)	Taux TF 2023
Savigny-le-Temple	30 510	65,10%	Roissy-en-Brie	23 061	47,15%
Bussy-Saint-Georges	26 571	64,32%	Courtry	6 885	46,98%
Émerainville	7 601	64,27%	Lagny sur Marne	21 191	46,78%
Noisiel	15 461	58,91%	Ozoir-la-Ferrière	20 692	46,71%
Brou-sur-Chantereine	4 992	54,63%	Vaires-sur-Marne	13 518	46,01%
Monterault-Fault-Yonne	22 259	53,83%	Meaux - taux 2024	55 616	45,57 %
Lognes	14 650	53,00%	Melun	42 367	45,30%
Pontault-Combault	38 258	49,31%	Le Mée-sur-Seine	20 207	44,62%
Croissy-Beaubourg	1 990	48,50%	Villeparisis	26 822	44,10%
Torcy - taux 2024	22 566	47,78%	Mitry-Mory	20 627	43,44%
Champs-sur-Marne	25 695	47,50%	Combs-la-Ville	22 240	42,63%
Dammarie-les-Lys	22 845	47,28%	Chelles	54 309	42,35%

- En vert les communes de l'agglomération CAPVM

PRÉSENTATION DES PROJETS 2024 D'INVESTISSEMENT



PROJET DU PARC AGRICOLE

1 430 000 €



RÉAMÉNAGEMENT PROMENADE ET PLACE DU BELVÉDÈRE

1 034 000 €



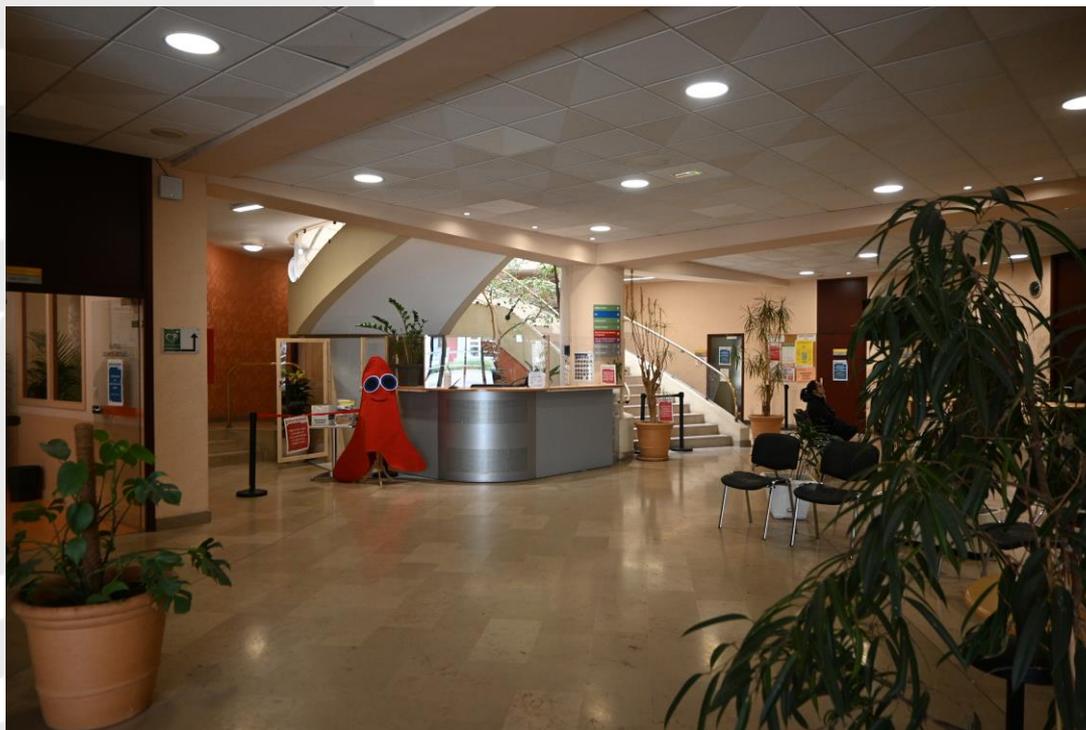
TRAVAUX ALLÉE DES ENFANTS ENTRE LE PASSAGE DE LA MOGOTTE ET LE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE

600 000 €



RÉAMÉNAGEMENT DU HALL DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES SERVICES D'ACCUEIL DU PUBLIC

562 700 €



AMÉNAGEMENT DE LA MAISON MÉDICALE DE L'ARCHE GUÉDON

365 000 €



ECLAIRAGE DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

JEAN-PIERRE DAMONT

93 000 €



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS RUE DE LA RÉPUBLIQUE 651 000 €



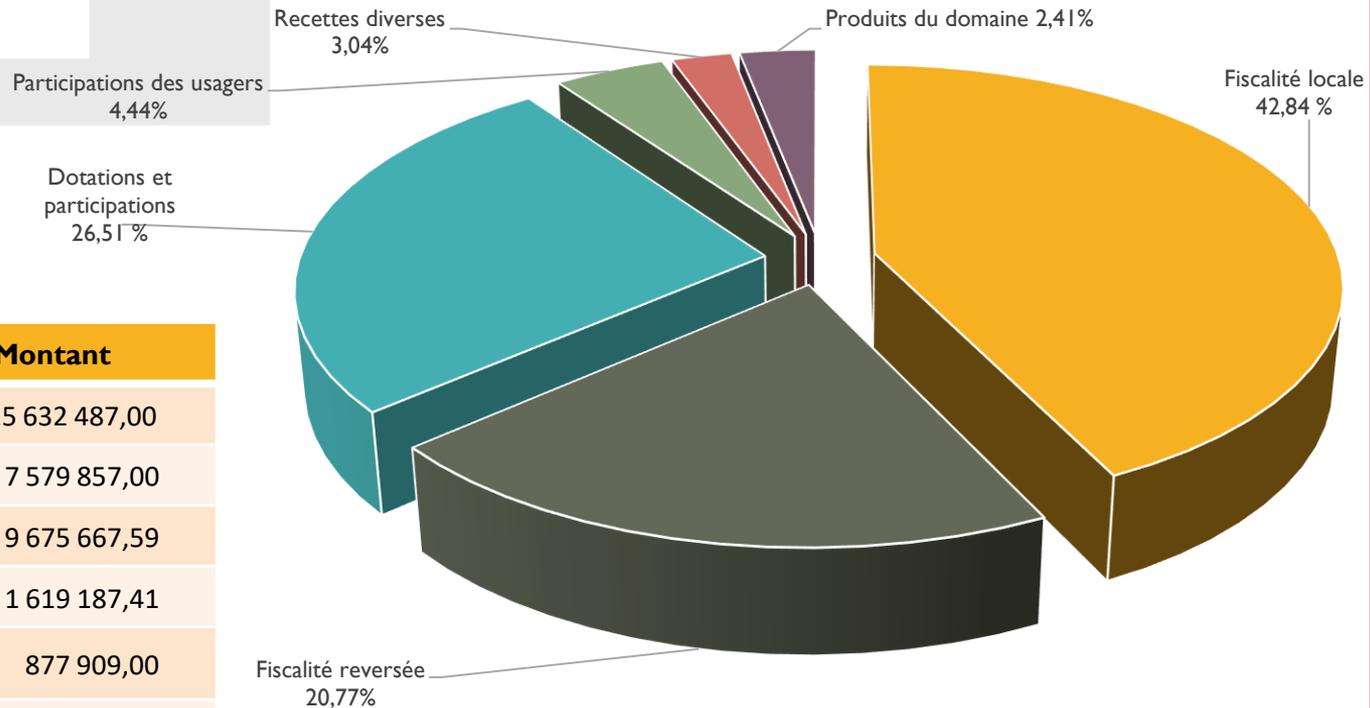
PRÉSENTATION DES SECTIONS DU BUDGET 2024



EQUILIBRE DU BUDGET 2024 / SECTION

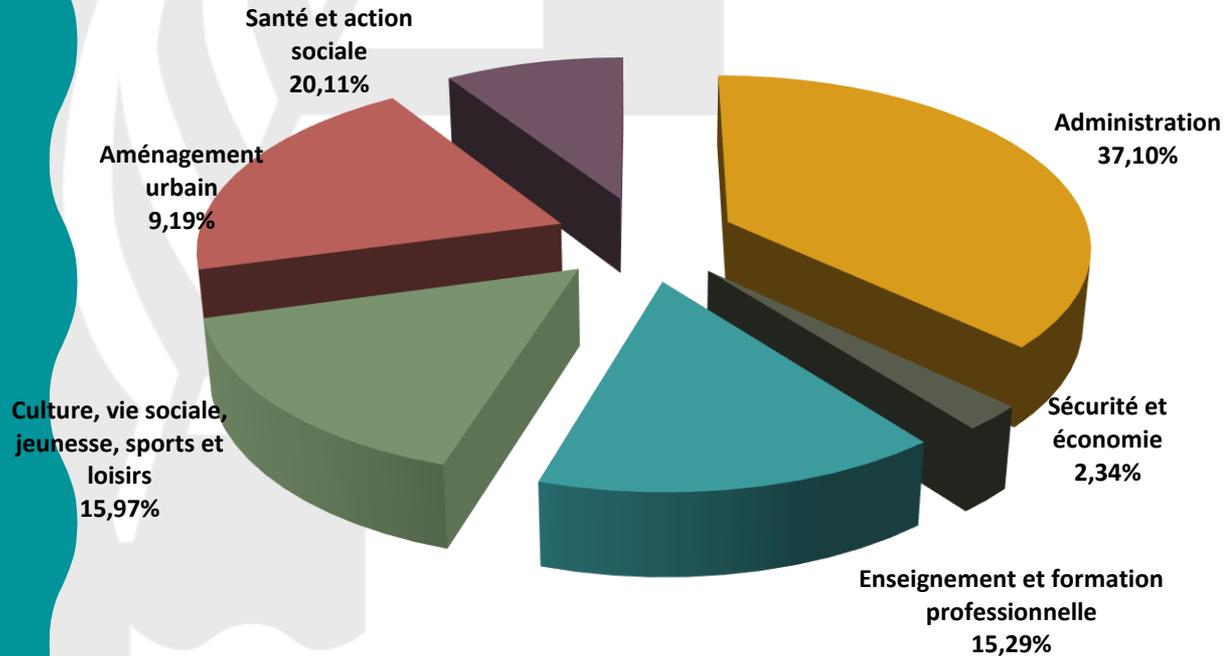
	Dépenses		Recettes
FONCTIONNEMENT	Frais de personnel = 23 M€ (63,2% des dépenses)	36,4 M €	Produits des services et du domaine = 1,6 M€ (4,4% des recettes)
	Fournitures, fluides, services = 6,8 M€ (18,7% des dépenses)		Impôts directs et péréquations = 23,2 M€ (63,7% des recettes)
	Participations et subventions = 1,9 M€ (5,2% des dépenses)		Dotations et participations 9,7 M€ (26,6% des recettes)
	Frais financiers = 1,1 M € (3% des dépenses)		Produits de gestion courante, produits exceptionnels et autres 1,8 M€ (4,9% des recettes)
	Autres = 0,2 M€ (0,5% des dépenses)		Fonds de soutien Etat – refinancement emprunt = 0,1 M€ (0,3% des recettes)
	Epargne brute = 3,4 M€ (9,3% des dépenses)		
INVESTISSEMENT	Remboursement de la dette = 2,69 M€ (20,3% des dépenses)	13,28 M€	Epargne brute = 3,4 M€ (25,6% des recettes)
	Etudes, travaux et opérations votées = 8 M€ (60,2% des dépenses)		FCTVA, taxe aménagement, subventions = 1,41 M€ (10,6% des recettes)
	Autres dépenses et provisions = 2,59 M€ (19,5% des dépenses)		Autres recettes = 2,07 M€ (15,6% des recettes)
			Emprunts = 6,4 M€ (48,2% des recettes)

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR ORIGINE



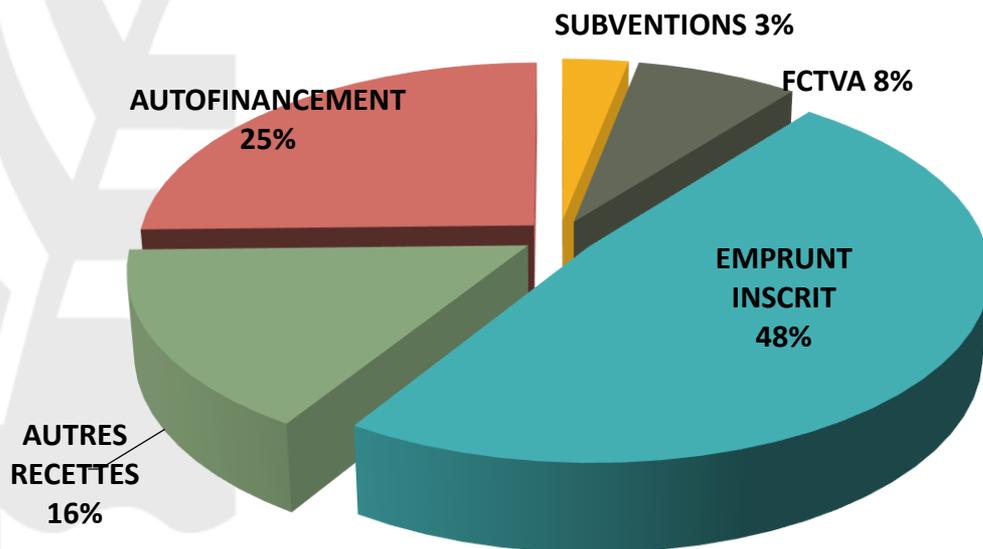
Chapitre de recettes	Montant
Fiscalité locale	15 632 487,00
Fiscalité (compensation)	7 579 857,00
Dotations et participations	9 675 667,59
Participations des usagers	1 619 187,41
Autres produits de gestion courante	877 909,00
Recettes diverses	1 108 703,80
Total	36 493 811,80

REPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DESTINATION



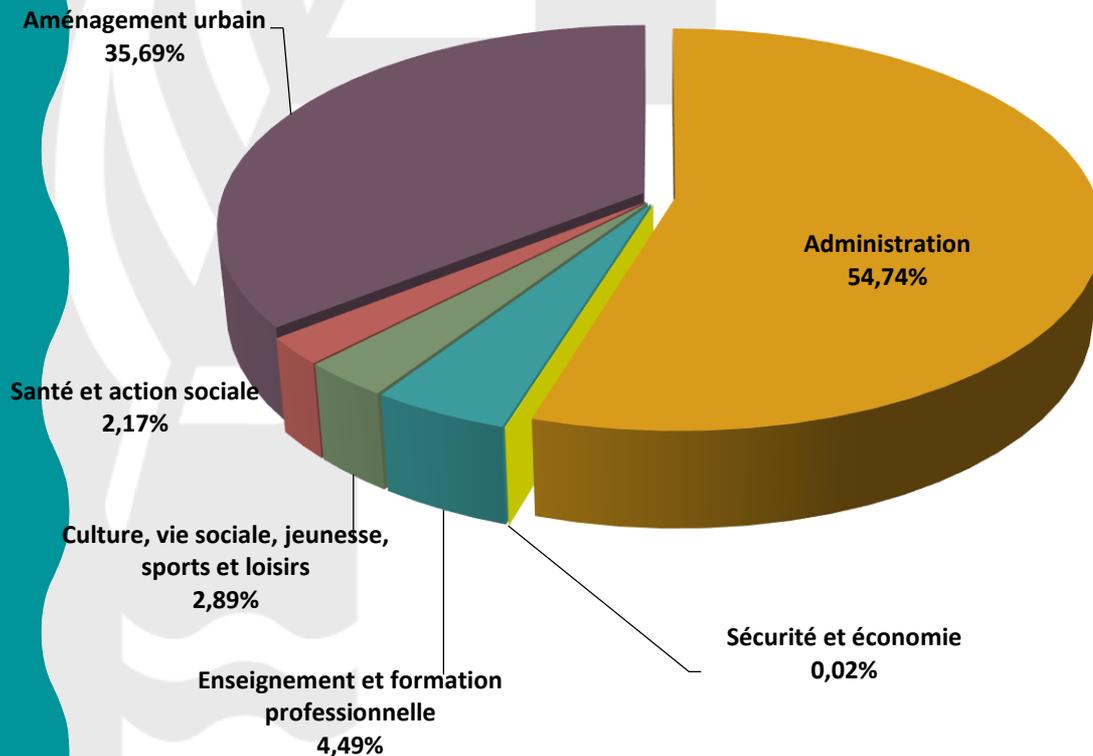
Fonction des dépenses	Montant
Administration	13 540 653,05
Sécurité et économie	852 267,33
Enseignement et formation professionnelle	5 580 859,56
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 826 637,58
Santé et action sociale	7 338 519,86
Aménagement urbain	3 354 874,42
Total	36 493 811,80

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR ORIGINE



Origine des recettes	Montant
SUBVENTIONS	407 183,00
FCTVA	1 000 000,00
EMPRUNTS	6 422 150,33
AUTRES RECETTES	2 084 000,00
AUTOFINANCEMENT	3 366 666,67
Total	13 280 000,00

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DESTINATION



Fonction des dépenses	Montant
Administration	7 269 914,42
Sécurité et économie	2 894,00
Enseignement et formation professionnelle	596 063,96
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	383 353,82
Santé et action sociale	288 614,58
Aménagement urbain	4 739 159,22
Total	13 280 000,00